

L'UDECAM s'oppose à la restriction de la publicité destinée aux enfants

Dans son rapport intitulé « Télévision numérique et télévisions publiques », présenté le 2 avril dernier, Jean-Marie Le Guen, député de Paris, a proposé d'interdire la publicité dans les programmes destinés à l'enfance. Une disposition contre laquelle s'élève l'UDECAM, le syndicat professionnel des agences médias. Fort d'un document avançant des raisons qualitatives, quantitatives et éthiques, ce syndicat demande au Gouvernement « de ne pas suivre cette proposition, qui par son côté restrictif, risque de fragiliser un secteur d'activité sans apporter en aucune manière un avantage à notre jeune génération ».